

## SCOT Vallée de l'Ariège

# les dossiers climat et mobilités avancent

Ce sont deux des enjeux majeurs du Schéma de cohérence territoriale qui court le long de l'Ariège, du Tarasconnais au Saverdunois. Sur ces deux sujets, les débats et réflexions vont bientôt déboucher sur des plans d'action.

Deux dossiers qui sont menés de front, et qui obéissent au même calendrier, avec une finalisation en décembre prochain. Après une phase de diagnostic dévoilée en avril dernier, les élus du SCOT, les institutions partenaires et le grand public ont pu continuer les échanges pour aboutir à l'élaboration d'une stratégie. Comprendre par là la définition de grands axes.

Le plan climat, par exemple, devra à la fois travailler sur les économies d'énergie (diminuer par deux les consommations), et la multiplication des énergies renouvelables. *"Pas facile, souligne Louis Marette, vice-président en charge de ce dossier précis. On sait qu'il sera compliqué d'avoir de nouvelles autorisations pour l'hydraulique. Il faudra donc du solaire, de l'éolien, de la méthanisation... mais pour chacune de ces énergies, il y a des oppositions. Bien sûr, il y a toujours un revers de la médaille ; certains confort seront altérés, mais il faut penser aux générations futures"*.



Et naturellement, plus les économies d'énergie seront importantes, moins il y aura besoin de multiplier les nouvelles sources d'énergie. Ce peut être par exemple baisser la température dans les lieux publics...

Et quand on sait qu'on émet en Ariège proportionnellement davantage de gaz à effet de serre par personne et par an qu'en Occitanie, on comprend que le sujet des mobilités est fortement lié à celui du climat : les déplacements en voiture individuelle ne sont pas pour rien dans cette statistique (les logements énergivores non plus). Et même si la forêt ariégeoise est un excellent capteur de carbone, il y a urgence à agir. *"Les axes sont connus, liste Numen Muñoz, vice-président du SCOT pour les mobilités. Des transports en commun à organiser entre bus et train, l'émergence de nouvelles mobilités -*

*vélo, autopartage, covoiturage, les modes de déplacement actifs... et surtout revenir à un urbanisme de proximité, en luttant contre un étalement urbain très coûteux"*. Il s'agit - et c'est un des atouts du SCOT - de rompre avec une logique qui contraint par exemple les usagers à prendre la voiture pour accéder à un service déménagé au milieu de nulle part. *"Il s'agit aussi d'un enjeu social sur un territoire dont près de 70 communes comptent moins de 500 habitants, insiste M. Muñoz, avec l'idée de créer un réseau de proximité pour ceux qui sont isolés. Mais ce sont des solutions sur mesure qui émergeront"*. Les pistes d'actions devraient être présentées, pour ces deux plans, à l'automne prochain - avant la validation des documents définitifs et leur approbation en mars 2019.

A. C.